



Le système oasien de la palmeraie de Marrakech ; richesses et valorisation d'un patrimoine culturel.

Hicham Saddou

► To cite this version:

Hicham Saddou. Le système oasien de la palmeraie de Marrakech ; richesses et valorisation d'un patrimoine culturel.. Antrope, 2019. halshs-02307656

HAL Id: halshs-02307656

<https://shs.hal.science/halshs-02307656>

Submitted on 12 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



*Pela Salvaguarda e Protecção
dos Patrimónios!*

**LE SYSTÈME OASIEN
DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH:
RICHESSSES ET VALORISATION D'UN PATRIMOINE CULTUREL**

**THE OASIAN SYSTEM OF MARRAKECH PALM GROVE: WEALTHS
AND VALORIZATION OF A CULTURAL HERITAGE**

Hicham Saddou

FLSH Marrakech. Université Cadi Ayyad

hsaddou@gmail.com

Le système oasien de la Palmeraie de Marrakech: Richesses et valorisation d'un patrimoine culturel

Hicham Saddou

Historial do artigo:

Recebido a 30 de março de 2019

Revisto a 12 de junho de 2019

Aceite a 30 de junho de 2019

RÉSUMÉ

La palmeraie de Marrakech, l'unique oasis au Nord des montagnes du Haut Atlas, est une création du Xe siècle. Elle traduit un savoir-faire millénaire de création d'oasis. Les techniques de plantation de palmiers permettent de limiter l'évaporation, de protéger les plantations du vent et de l'ensoleillement fort. Son irrigation est rendue possible grâce à un système ingénier de drainage d'eau souterraine depuis les montagnes voisines. Sa fonction nourricière fut nécessaire au développement d'une agriculture locale et à l'installation de la capitale d'un empire.

Cet article revient sur le fonctionnement de la palmeraie, et particulièrement du système d'irrigation et de stratification. Il présente ensuite un inventaire non exhaustif des spécificités et des potentialités patrimoniales du site. L'article se termine sur les caractéristiques et les qualifications du paysage culturel de la palmeraie de Marrakech.

Mots clés: Palmeraie; Système Oasien; Patrimoine; Paysage Culturel.

RESUMO

O palmeiral de Marrakech, o único oásis ao norte das montanhas do Alto Atlas, é uma criação do século X. Reflete um antigo know-how de criação de oásis. As técnicas de plantação de palmeiras ajudam a limitar a evaporação, proteger as plantações do vento e da luz do sol forte. Sua irrigação é possível graças a um sistema engenheiro de drenagem de águas subterrâneas das montanhas vizinhas. Sua função nutridora era necessária para o desenvolvimento da agricultura local e o estabelecimento da capital de um império. Este artigo analisa o funcionamento do palmeiral, particularmente o sistema de irrigação e estratificação. Em seguida, apresenta um inventário não exaustivo das especificidades e potencial patrimonial do site. O artigo termina com as características e qualificações da paisagem cultural do palmeiral de Marrakech.

Palavras-Chave: Palmeiral; Sistema de Oásis; Património; Paisagem Cultural

ABSTRACT

The palm grove of Marrakech, the only oasis north of the High Atlas Mountains, is a creation of the tenth century. It reflects an age-old know-how of oasis creation. Palm plantation techniques help to limit evaporation, protect plantations from wind and strong sunshine. Its irrigation is made possible thanks to an engineer system of underground water drainage from the neighboring mountains. His nurturing function was necessary for the development of local agriculture and the establishment of the capital of an empire. This article reviews the operation of the palm grove, particularly the irrigation and stratification system. It then presents a non-exhaustive inventory of the specificities and heritage potential of the site. The article ends on the characteristics and qualifications of the cultural landscape of the palm grove of Marrakech.

Key-words: Palm Grove; Oasis System; Heritage; Cultural Landscape

1. Introduction

La palmeraie est un espace irrigué fortement anthropisé qui supporte une agriculture classiquement intensive et en polyculture. Son écosystème cumule une biodiversité élevée et d'intenses pressions sur ses ressources naturelles. Située généralement dans des zones arides, la palmeraie ou verger phoenicicole traduit l'ingéniosité d'un biotope très particulier composé de trois strates.

Ce système de stratification forme une protection contre la dureté et l'austérité des conditions climatiques. Dans ce système, le palmier dattier *Phoenix dactylifera* occupe la place la plus importante et représente la strate arborescente. Le second niveau est appelé « la strate arborée ». Elle est composée d'arbres comme le figuier, grenadier, citronnier, oranger, vigne, mûrier, abricotier, acacias, tamarix...et d'arbustes comme le rosier. Enfin la strate herbacée constituée par les cultures maraîchères, fourragères, céréalières, condimentaires...etc.

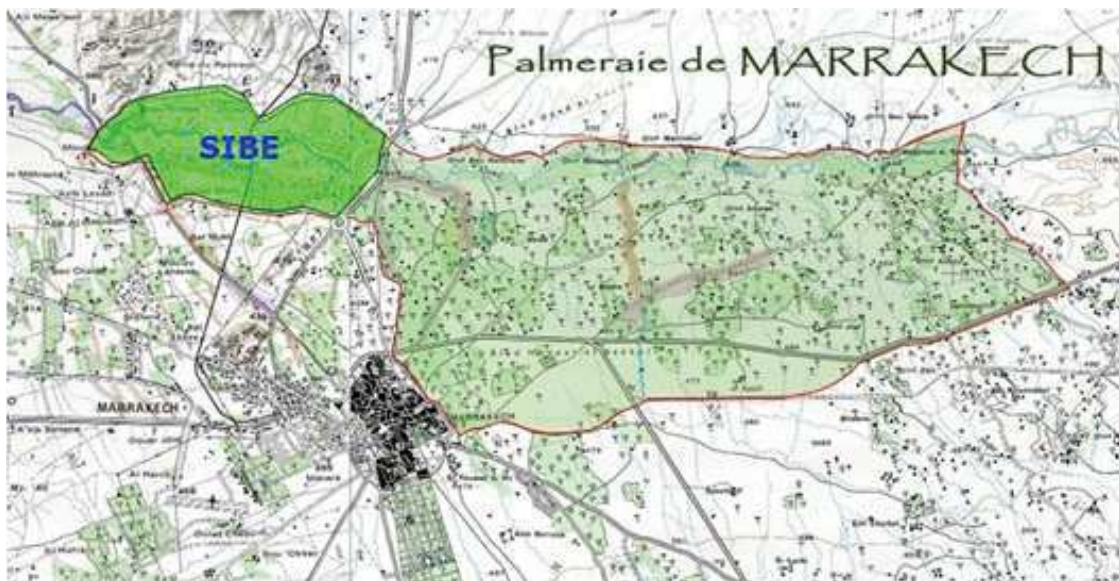
Ces différentes strates formant un milieu biologique que nous pourrions appeler milieu agricole. Vue sous cet angle, la palmeraie peut être une succession de jardins aussi différents les uns des autres du point de vue architecture, composition faunistique, floristique, âge, conduit, entretien, condition microclimatique...et qui forment un ensemble assez vaste qui nous rappelle l'aspect d'une forêt.

Combinés avec l'un des systèmes d'irrigation les plus savants de l'histoire de l'humanité (Khetaras), les jardins de la Palmeraie de Marrakech constituent un paysage culturel par excellence.

1. La palmeraie de MarraKech: Identification

1.1. Situation géographique

La palmeraie de Marrakech est située dans la région du Haouz au alentour de la ville de Marrakech. Elle occupe une plaine à sol plus ou moins profond, facilement drainable ayant une texture à dominante limono-argileuse à forte teneur en calcaire. Elle s'étend sur une superficie de 3000 ha, sur la partie Est de la Médina. Elle est délimitée au Nord par l'Oued Tensift, au Sud par la TN 8, à l'est par l'Oued *Taroumit* et à l'Ouest par Oued Issil.



Carte 1. Situation géographique de la Palmeraie de Marrakech. **Source:** site du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire

1.2. Histoire

Marrakech est la cité-jardin par excellence. Elle a gardé depuis le règne almohade d'importants jardins intra-muros et extra-muros. L'Aguedal, avec ses 440 hectares, reste le témoin le plus imposant des jardins extra-muros appelés aussi jardins périurbains. C'est un modèle de verger où l'on a savamment marié la production de fruits aux promenades fleuries, agrémentées de pavillons de repos. Ces grands bassins de retenue pour les eaux d'irrigation, étaient destinés également à la villégiature et à la détente: «(...) le sultan et sa cour y faisaient des promenades en barques, il y organisait des réceptions et des fêtes (...)» (1) (Wilbaux, 2001).

Face à ce vaste jardin «impérial», se dressait un autre espace vert. S'étalant sur tout l'espace qui sépare la ville et l'oued Tensift où se développait toute la zone des jardins privés, regroupés dans ce qui est appelé aujourd'hui la Palmeraie. Ces jardins étaient divisés en lots plus ou moins grands. Ces propriétés, appelées Jnanat, étaient souvent agrémentées de 'maisons de compagne' qui permettaient aux propriétaires habitant la ville, de venir se détendre en compagnie choisie. Ces plantations extérieures gardaient la structure géométrique des vergers dont ils utilisaient le cadre et les bassins, en les agrémentant.

Le voyageur français Jean Mocquet décrit ces jardins extérieurs de Marrakech tels qu'il les a vus au début du XVII^e siècle:

«Hors la ville [de Marrakech], aux environs, par la compagne, il y a grand nombre de jardins et vergers à toutes sortes de fruits et vignes, avec des eaux et une petite habitation pour s'aller récréer; ils tiennent là quelques esclaves à travailler. Il n'y a point d'arbres en la compagne, sinon quelques palmiers. Tous les arbres sont en jardins qui sont comme vergers» (2).

1.3. Statut juridique du système foncier de la Palmeraie

La structure foncière de la palmeraie est complexe. Ses terres disposent de divers statuts. Elles sont réparties comme suit:

1.3.1. Les terrains privés détiennent 48 % de la Palmeraie. Répartie entre résidences ou parcelles à usage économique (agriculture, spéculation foncière...);

1.3.2. Les terrains et les biens *habous* appartenant au ministère des affaires islamiques sont estimés à 27 %;

1.3.3. Le domaine privé de l'État représente 25 % de la superficie totale de la Palmeraie. (3)

L'une des difficultés de la gestion de cet espace de la palmeraie aujourd'hui réside dans la complexité et l'incompatibilité de ses formes de propriétés (Boujrouf, 1996).

2. Potentiel patrimonial de la palmeraie de Marrakech

Une oasis, et spécifiquement celle de Marrakech construit sur un équilibre subtil, constitue de par son interaction étroite entre les actions humaines et la nature, un exemple typique de paysage culturel. Établie au sein d'une nature hostile, elle ne peut exister et persister que si ses différentes composantes sont maintenues en équilibre. Certaines de ses composantes constituent ou incluent des éléments patrimoniaux matériels et immatériels clés. La dégradation de l'un de ces éléments peut entraîner un déséquilibre, voire une disparition de ce qui constitue le paysage culturel.

Pour identifier et apprécier le potentiel patrimonial dont dispose notre zone d'étude, nous avons procédé à l'inventaire de ses ressources. Cet inventaire est le fruit d'un travail de terrain comportant plusieurs actions (recherche bibliographique, visites des sites, observation, description et entretiens avec les acteurs locaux).

2.1. Inventaire du potentiel touristique et patrimonial

Lors de notre inventaire du potentiel touristique de la Palmeraie de Marrakech, nous avons jugé pertinent d'adopter la méthodologie de Pierre Defert (1972) pour répertorier les ressources inventoriées et en avoir une vue d'ensemble. Le choix de cette méthodologie s'explique par l'hétérogénéité des éléments et ressources identifiés. Cette méthodologie distribue les ressources touristiques suivant quatre grands ensembles qui leur servent de cadre général. Il s'agit de:

2.1.1. L'Hydrome qui renvoie à l'élément de l'eau sous toutes ses formes, tous ses aspects, toutes ses étendues, y compris la neige et la glace, les eaux minérales et thermales.

2.1.2. Le Phytôme renvoyant à l'élément terrestre nu ou recouvert d'une surface végétale. Il comprend tout élément naturel présentant un coefficient attractif, aménagé ou non par l'homme.

2.1.3. Le Lithome qui désigne tout élément construit par l'homme, intéressant par sa nature ou sa destination. La nomenclature de cet ensemble va du monument des civilisations disparues jusqu'au simple habitat humain privé.

2.1.4. L'Anthropôme qui représente toute activité de l'homme, réelle et observable, commentée ou non, indépendamment de son support, capable d'attirer le touriste. Une classification typologique de cet ensemble pourrait discerner: les activités anciennes et menacées de disparition (agriculture, folklore, artisanat, fêtes, musique...) et les activités modernes faisant preuve de novation (visites d'usines, d'industrie de pointe, de centres de recherche...).

Cette méthodologie offre un cadre dans lequel on peut replacer pratiquement toutes les ressources touristiques, c'est-à-dire tous les éléments susceptibles de déplacer aujourd'hui un touriste.

Cette méthodologie a, en outre, le mérite de mettre en valeur les liaisons qui peuvent exister entre les ressources et les activités qui se trouvent ainsi intégrées en faisant une nette distinction entre les deux concepts (la neige est une ressource, le ski est l'activité qui en dérive).

Il s'agit ici de dresser un panorama satisfaisant des ressources patrimoniales que recèle notre zone d'étude. Ces ressources peuvent être réelles ou potentielles, selon qu'elles existent ou en sont encore à un état touristique latent.

2.1.1.1. L'hydrôme:

Dans cette catégorie, l'on trouve le marais d'El Oulja. Ce site encore préservé de l'urbanisation parce que marécageux, est classé comme Site d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE). Il constitue une vraie réserve naturelle de 250 hectares, abritant et protégeant la riche flore et faune qui y vit. Le classement en SIBE permet de préserver, ne serait-ce que partiellement, ce site remarquable, sans équivalent aujourd'hui, et complètement naturel. Ci-après quelques informations concernant ce marais:

2.1.1.2. Statut actuel

- a) Système foncier: Domaine forestier délimité et terrain privé (pour 60 %);
- b) Usages: parcours - cultures irriguées.

2.1.1.3. Bioclimats et milieu physique

- a) Caractéristiques bioclimatiques: Thermoméditerranéen aride tempéré;
- b) Caractéristiques physiques: Plaine du Haouz avec marais au sein de la palmeraie sur l'oued Tensift.

2.1.1.4. Qualités bioécologiques

- a) Flore et végétation:

Végétation aquatique composée par les espèces suivantes.

Tamarix gallica
Ranunculus muricatus
Phragmites communis
Carex distans
Salicornia arabica
Atriplex halimus
Juncus acutus
Suaeda fruticosa
Taraxacum gaetulum
Imperata cylindrica
Apium graveolens
Atriplex colorei
Cynodon dactylon

Framkenia corymbosa
Plantago coronopus
Limonium delicatulum
Tetragonolobus siliquosus
Scirpus lacustris
Carex divisa
Typha angustifolia
Cyperus distachyus
Phoenix dactylifera
Cyperus longus
Limonium ornatum
Heliosciadium nodiflorum

i) Faune et population animales:

14 espèces de mammifères ont été rencontrées dans les limites du site considéré et 5 dans ses environs immédiats; soit un total de 19 espèces connues pour l'ensemble de la région.

3 espèces intéressantes, endémiques ou rares ou menacées y sont présentes: Musaraigne musette (*Crocidura russula yebalensis*), genette (*Genetta genetta*) et Mangouste ichneumon, Herpestes ichneumon.

49 espèces d'oiseaux nichent dans les limites strictes du site considéré et 15 ont été rencontrées dans ses environs immédiats; soit un total de 64 espèces connues pour l'ensemble de la région; alors que 2 espèces susceptibles de nicher dans la région sont à rechercher. Ce site est d'un très grand intérêt ornithologique et à bien des égards unique. Il a été particulièrement bien prospecté sur le plan de son avifaune.

4 espèces intéressantes, endémiques, rares ou menacées y sont présentes:

Héron pourpré,

Ardea purpurea,

Reproduction possible (1 ou 2 couples) mais non prouvée.

Héron crabier,

Ardeola ralloides.

Reproduction possible de 1 ou 2 couples.

Ibis falcinelle,

Plegadis falcinellus. Forts indices de reproduction en 1982 (adulte transportant une brindille).

Cigogne blanche,

Ciconia ciconia. Au moins 11 nids dans le marais.

Sarcelle marbrée,

Marmaronetta angustirostris. Un couple probablement nicheur en 1982 et 1983.

Elanion blanc,

Elanus caeruleus. 2 à 4 couples nicheurs dans la palmeraie dont au moins 2 dans le marais de 1981 à 1985 (nids sur des touffes de palmier).

Faucon pèlerin,

Falco peregrinus.

Râle d'eau,

Rallus aquaticus. Forte densité (30 à 40 couples dans le marais).

Marouette de Baillon,

Porzana pusilla. Reproduction possible.

Echasse blanche,

Himantopus himantopus, Un couple reproducteur de 1980 à 1982.

Rollier d'Europe,

Coracias garrulus. Abondant, jusqu'à 8-10 couples pour 10 hectares.

Pic vert de Levillant,

Picus vaillantii. Présence exceptionnelle cf Barreau & Rocher 1992.

Locustelle lusciniode,

Locustella luscinioides. Une des rares stations de reproduction de l'espèce au Maroc.

Merle noir,

Turdus merula mauritanicus.

ii) 24 espèces de reptiles ont été signalées dans les limites du site considéré et 4 dans ses environs immédiats; soit un total de 28 espèces pour l'ensemble de la région. Par ailleurs 5 espèces dont la présence est possible sur le site sont à rechercher.

Cette évaluation est cependant à examiner avec prudence car le SIBE lui-même reste insuffisamment prospecté.

16 espèces intéressantes, endémiques, rares ou menacées y sont sans doute présentes:

iv.) Ecosystèmes et milieux:

milieu unique et particulièrement "sauvage" sur une surface très réduite végétation de marais originale au sein de la palmeraie et cortège faunistique très remarquable (unique pour la région) dynamisme et richesse de l'écosystème.

v.) Mode de gestion actuel

Usages et ressources:

- cultures diverses en irrigué (+ de 300 ha);
- parcours pour + 1000 têtes (75 % ovins);
- coupes de bois et prélèvement pour bois de feu.

Systèmes d'exploitation: cultures et parcours

Systèmes de protection: réserve permanente de chasse

Dysfonctionnements et menaces

Concernant les dysfonctionnements actuels, l'on signale une forte pression anthropique tout autour avec surexploitation de la ressource végétale. Pour *les menaces actuelles et prévisibles l'ont remarque un* risque évident d'extension des systèmes cultivés au détriment du milieu naturel ainsi qu'un assèchement progressif du marais.

c) Le Phytôme

Dans cette rubrique, on trouve les éléments suivants: la flore, la faune et le climat.

i) La flore:

Les cultures étaient organisées en trois strates, la première, constituée des palmiers, ombrageait les plus petits arbres fruitiers : citronniers, orangers, figuiers, oliviers, etc. ces petits arbres fruitiers servaient eux-mêmes à protéger les cultures plus basses de tomates, piments, carottes, blé, orge, luzerne, henné, maïs, etc. chacune des strates créait donc un microclimat favorable à la culture de l'autre. Au sein de cette organisation, le palmier diminuait les effets asséchant du soleil et du vent.

Sans occuper de façon régulière toute la superficie cultivée, le palmier était plutôt régi par le paysan qui le conservait ici et là pour favoriser l'ombrage en des endroits particuliers.

Discoglosse peint,
Discoglossus pictus scovazzi,
Crapaud de Brongersma,
Bufo brongersmai,
Tortue mauresque,
Testudo graeca,
Saurodactyle de Brosset,
Saurodactylus mauritanicus brosseti,
Caméléon vulgaire,
Chamaeleo chamaeleon,
Lézard ocellé d'Afrique du Nord,
Lacerta pater tangitana,
Erémias de Simon,
Mesalina olivieri simoni,
Acanthodactyle de l'Atlas,
Acanthodactylus erythrurus atlanticus

Seps de Manuel,
Chalcides manuli,
Seps à écailles nombreuses,
Chalcides polylepis,
Seps mionecton,
Chalcides mionecton mionecton,
Seps strié du Maroc,
Chalcides pseudostriatus,
Orvet du Maroc,
Ophisaurus koellikeri,
Amphisbène de Mettetal,
Blanus mettetal,
Trogonophis mauve,
Trogonophis wiegmanni elegans,
Couleuvre à capuchon,
Macroprotodon cucullatus brevis

Sans occuper de façon régulière toute la superficie cultivée, le palmier était plutôt régi par le paysan qui le conservait ici et là pour favoriser l'ombrage en des endroits particuliers.



Photographie 1. Le jardin étagé à trois strates dans la Palmeraie de Marrakech. **Source:** SADDU, 2014.

Tout en gardant cette logique d'organisation verticale, chaque jardin a sa conception. Si le palmier occupe toujours une place centrale, les cultures qui y sont associées et l'organisation du jardin ne sont pas forcément identiques. Certains jardins possèdent des cultures maraîchères, d'autres sont uniquement dévolus aux cultures fourragères destinées au bétail. Les arbres fruitiers ne sont pas toujours présents. Ils sont parfois remplacés par des palmiers plantés au centre du terrain.

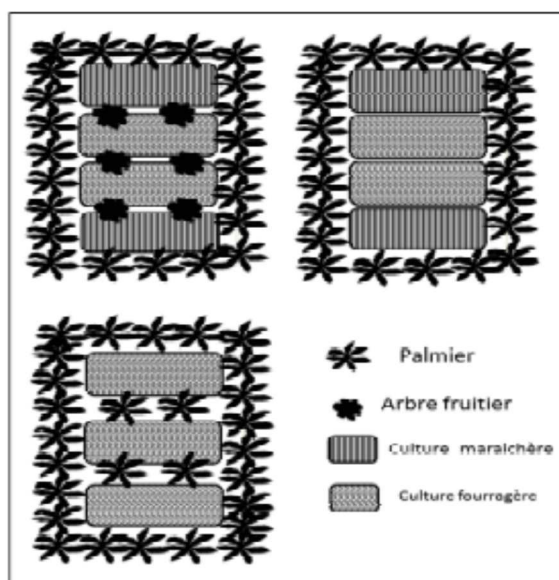


Figure 1. Organisation des plantations au sein de la palmeraie. **Source:** Gwenaëlle JANTY «Les enjeux de la préservation et du développement d'un paysage culturel».

Outre le palmier, les arbres fruitiers présents dans la palmeraie sont pour l'essentiel des espèces méditerranéennes, comme le grenadier, l'olivier, le figuier ainsi que des espèces introduites plus récemment et moins fréquentes: abricotier, prunier ou poirier.

L'étage inférieur est souvent dominé par les cultures fourragères dont principalement la luzerne. Les cultures maraîchères sont constituées de tomates, oignons, blettes, cardons (*Cynara cardunculus*), piments... Les cultures céréalières destinées à la consommation sont essentiellement le blé et l'orge.

ii) La faune

La faune de la palmeraie est très diversifiée. Les études menées dans le site ont pu énumérer:

- 19 espèces de mammifères;
- 64 espèces d'oiseaux qui nichent dans la zone;
- 28 espèces de reptiles (voir l'inventaire du marais d'El Oulja).

Cette diversité faunistique reste menacée par la destruction des habitats, le dérangement et la prédation.

iii) Le climat

Grâce à ce système ingénieux de stratification, un microclimat existe ainsi au sein de la palmeraie, créé par la densité de la végétation qui intercepte les rayons solaires et protège du vent. Toutefois, cet ombrage concerne plutôt quelques endroits où la densité des palmiers est encore plus ou moins importante, ce qui rend les déplacements (à pied ou vélo) moins pénibles. L'ambiance climatique à l'intérieur d'une telle palmeraie et le long de son réseau viaire est donc plus fraîche qu'aux alentours, c'est « *l'effet oasis* ». Cela permet de cultiver des plantes supportant moins bien la dessiccation liée à l'ensoleillement direct que ne le supporte le palmier, à condition qu'il soit alimenté en eau dans le sol.

d) Le Lithome

i) Khetara: La khetara est un système de récupération des eaux souterraines dans le but d'irriguer. C'est un ensemble de puits subhorizontaux, ou plus exactement, une galerie d'infiltration, un tunnel qui conduit l'eau par gravité à partir d'un puits mère qui atteint une nappe phréatique jusqu'à la surface, où l'eau est emmagasinée dans un bassin d'accumulation. Le tunnel est lié à des puits d'aération, secondaires verticaux. Ceux-ci ont comme fonction de faciliter l'évacuation des déblais lors du creusement puis de permettre un accès plus facile à l'entretien, ainsi qu'à l'aération de la galerie, nécessaire à la respiration des ouvriers.

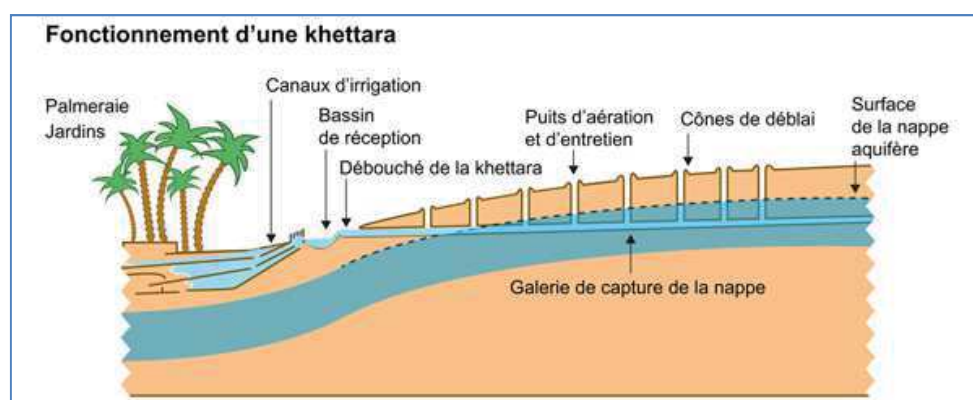


Figure 2. Fonctionnement d'une KHETTARA. Source: IRD (Institut de Recherche pour le Développement).

Les historiens se sont mis d'accord pour affirmer que la technique de la *khettara* a été développée au Maroc par les Almoravides. Certains historiens et géographes confirment que la ville de Marrakech, la capitale du Haouz, est née grâce à l'exploitation des eaux souterraines par le système *khettarien*. Ce procédé a permis de construire une capitale en pleine zone aride.

L'une des toutes premières identifications de cette technique nous provient de la description d'un chantier d'une *khettara* par Abou Abd Allah Muhammad al-Idrisi (4). Et c'est probablement grâce à ce géographe que la fondation de la première *khettara* a été documentée. Ce chantier aurait été décidé par Ali, fils de Youssef-Ibn-Tachafine, et réalisé par un ingénieur hydraulicien nommé Ubayd Allâh ben Yûnus. La diffusion de cette nouvelle technique serait selon EL FAÏZ à favoriser l'épanouissement de la ville. «*Les jardins et les vergers se sont multipliés. Ce qui contribua au peuplement de la ville et à son embellissement*» (5).

e) Voilà donc la description du chantier d'après le texte traduit d'Al Idrissi:

«Il n'y avait à l'époque qu'un seul jardin [...]. Obayd-Allâh (l'ingénieur hydraulicien) se rendit à l'endroit le plus élevé du terrain attenant à ce jardin. Là, il fit creuser une très grande fosse de forme quadrangulaire à partir de laquelle il fit partir une tranchée dirigée vers la surface du sol [...], en ménageant la pente de façon à ce que, parvenue au jardin, l'eau coulât sur une surface plane et se répandit sur le sol, ce qui n'a pas discontinué depuis [...]. Les habitants de la ville voyant ce procédé réussir, ils se pressèrent de creuser la terre et d'amener l'eau dans les jardins» (6).

D'après ce passage, on constate que le souverain Ali ne s'est pas adressé à n'importe qui pour trouver l'eau de son premier jardin, et ensuite pour toute la ville. Cependant, d'autres sources ont permis à P. PASCON d'indiquer, avec une vraisemblance, que les premières *khettaras* ont été creusées vers 1071 et ont été rendues célèbres par l'Agdâl.



Photographie 2. KHETTARA à la palmeraie de Marrakech. Source: <http://e-taqafa.ma/dossier/les-jardins-du-maroc-oudad-tebbaa>

Il est évident que c'est dans le Haouz que l'on trouve le nombre le plus important de khetaras. Elles sont aussi et surtout les mieux connues mondialement. Les plus célèbres sont celles du piémont nord du Haut Atlas, connues par Agdâl, et situées au sud de l'ancienne capitale des Almoravides, Marrakech. On possède depuis longtemps des descriptions de celles-ci, ainsi que des photographies aériennes publiées de ces faisceaux nourris de galeries, qui sillonnent le glacis et s'élèvent vers le front montagneux.

L'autre grand domaine bien connu est situé au pied du versant sud du Haut Atlas, à l'extrémité sud orientale du grand sillon pré atlasique, dans la Tafilalet. Là-bas, l'exploitation des eaux souterraines, permise par le procédé des khetaras, est en grande partie à l'origine des belles palmeraies d'Errachidia et d'Arfoud. Mais il faut noter qu'il est très rare d'en découvrir sur tous les dir avec une telle densité, et sur des distances aussi importantes. Il y en a de très beaux exemples dans les couloirs du Dadès, à l'est d'Ouarzazate, qui alimentent l'oasis de Skoura, mais aussi, plus au sud tout au long du piémont méridional de l'Anti-Atlas, où seules les khetaras constituent des sources d'irrigation pérenne, à côté des formes de récupération très épisodiques des eaux de faïd et de ruissellement.

f) Le pont de Tensift:

Situé au nord de Marrakech, le vieux pont fut construit sur l'oued Tensift en 1170 par le - Sultan Almohade Abou Yakoub Youssef (1163-1184). Il est constitué de 27 arches et peut être considéré comme le plus grand ouvrage réalisé sur ce fleuve au moyen âge.



Photographie 3. Carte postale du vieux pont de Tensift au début du XX siècle. Source: <http://mangin2marrakech.canalblog.com/archives/2013/06/02/27235335.html>

g) L'Anthropôme

Dans cette catégorie plusieurs éléments peuvent être identifiés. Des éléments qui relèvent de l'activité agricole ainsi que les techniques, savoir et savoir-faire qui s'y attachent, la manipulation des systèmes d'irrigation, la tradition de délassement et de repos.

En effet, en plus de sa vocation nourricière, l'espace de la palmeraie servait comme cadre de villégiature et de promenade. Ce fut un lieu de Nzaha par excellence.



Photographie 4. Palmeraie de Marrakech vue du Ciel. Source: Mauro Parmesani 2011.

«Les Nzahas ou délassements qui avaient lieu autrefois dans les jardins et vergers de la banlieue ou à l'intérieur des remparts et au cours desquelles on se reposait à l'ombre des arbres en dégustant des plats de fête et en se plaisant dans un certain laisser-aller» (7).

Ces Nzahas pouvaient s'organiser dans un cadre familial comme elles prouvaient se faire dans un cadre professionnel. Réunissant des personnes relevant du même corps artisanal, elles se faisaient généralement le jour de repos (généralement le vendredi), de préférence dans les jardins et ce pour leurs innombrables atouts:

«Par-delà les étendues brûlées par le soleil, à la lisière de l'entrelacs populeux et bruyant des médinas, les jardins s'offrent comme des enclaves de fraîcheur et de paix. Mais l'eau, les arbres, ne se contentent pas d'être au service d'un épicurisme raffiné, ils ont aussi une vocation nourricière: de Marrakech, aux confins de l'Andalousie, les jardins se déploient en vergers plus ou moins vastes à l'intérieur et à l'extérieur des remparts de la ville. Contre l'hostilité du monde extérieur, al 'arsa se veut un lieu clos, derrière les remparts, elle se dresse face aux immenses étendues arides, ordre contre chaos, fraîcheur et limpidité contre chaleur et poussière, vie paisible et intime contre agression et inconnu (...)» (8).

Autre élément de cette rubrique, le palmier dattier. Il est pour l'homme un « arbre providence » (9), « sans rival » et vanté dans la Mésopotamie ancienne, cité plusieurs fois dans le Coran et la Bible (LATIRI, 2000). Dans les faits, la datte est un fruit principalement consommé par les populations de religion musulmane. C'est, en particulier, l'aliment qui est traditionnellement consommé lors de la rupture du jeûne, en fin de journée durant le mois de ramadan (Tebbaa, 2005).

Outre les dattes, base de l'alimentation et de l'économie, le palmier fournit une gamme très large de sous-produits à usage domestique ou agricole très important. Le tronc sert à la construction des habitations ou de bois de chauffage, les karnafs (morceaux de la base des palmes) servent à la confection des plafonds, les palmes sont utilisées pour le feu de cuisson, les folioles pour la confection des terrasses de maisons, ou la vannerie.

h) Production et économie

L'espace de la Palmeraie est partagé entre deux activités économiques majeures: un tourisme de luxe réparti sur une grande superficie et une activité agricole traditionnelle basée sur des moyens limités.

Concernant l'activité agricole, les productions sont en majorité destinées à l'élevage du bétail. Ce qui peut être expliqué par la faible production générée par ces jardins, en raison du manque d'eau d'irrigation et de la taille des terrains cultivés généralement petite due à la parcellisation de la terre. Autre raison de cette baisse de la production; l'abondance de l'activité agricole par la population locale de la palmeraie qui préfère s'activer dans d'autres secteurs plus rémunérateurs.

Afin de relancer cette activité agricole vers les années quatre-vingt du siècle dernier,

«Des démarches ont été abordées afin de sauvegarder la Palmeraie en tant que jardin et oasis. Dans cette optique, on a voulu valoriser la production de dattes pour l'exportation. Toutefois, avec la popularité grandissante du tourisme international et le manque d'entretien des palmiers, la privatisation de la Palmeraie a semblé être la réponse pour la sauver (...)» (10).

Ce fut alors le début de la manifestation de l'activité touristique au sein de la Palmeraie. L'urbanisation pouvait donc s'y faire mais en suivant la règle de base que chaque terrain vendu devait avoir la superficie minimale d'un hectare (11).

Les promoteurs ont vu le potentiel et les profits éventuels et ont saisi l'occasion qui se présentait avec cette possibilité de s'installer à même la Palmeraie. C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui à l'intérieur de la Palmeraie un grand nombre d'hôtels de prestige, des palais et des villas avec une architecture référant au Moyen Âge européen, ainsi que des ryads aux cours et aux jardins fermés pour garder l'intimité des hôtes (12).

Tous ces hôtels ainsi que des terrains de golf arborent leurs pelouses vertes et bien irriguées contre les systèmes d'irrigation de la Palmeraie qui souffrent et sont brisées en plusieurs endroits ne pouvant plus répondre à ses propres besoins. Parmi toutes ces nouveautés dans les paysages de la Palmeraie, on retrouve toutefois quelques jardiniers affairés à tenter de garder une de ses fonctions premières.

La vie de la Palmeraie comme étant un jardin s'est beaucoup modifiée avec l'apparition des murs autour des différents bâtiments. Certains secteurs toutefois se sont développés différemment avec l'édification de douars. Les paysages de la Palmeraie sont donc aujourd'hui multiples avec ses divers types d'habitation qui se côtoient.

3. La Palmeraie de Marrakech: un paysage culturel

3.1. Paysage culturel: définition

Le paysage est une notion qui *«renvoie à la fois à une façon de voir l'environnement qui nous entoure et à cet environnement en soi. L'intérêt de la notion de paysage est qu'elle unifie les facteurs à l'œuvre dans notre rapport avec le milieu environnant»*(13). Quelles que soient leurs natures, les paysages constituent le cadre de notre vie quotidienne ; ils deviennent familiers et permettent d'établir un lien entre les êtres humains et leur milieu, en reconnaissant leur interaction avec l'environnement.

L'évolution de la notion du paysage a permis l'introduction de la dimension culturelle. C'est ce qui a permis de parler de paysages culturels; *«le qualificatif « culturel » a été ajouté pour exprimer l'interaction humaine avec l'environnement et la présence de valeurs culturelles matérielles et immatérielles dans le paysage»* (14).

Les spécialistes de la géographie humaine définissent un paysage culturel comme:

«Un produit concret et caractéristique de l'interaction entre une communauté humaine donnée, réunissant certains potentiels et préférences culturelles, et un ensemble particulier de conditions naturelles. C'est un patrimoine de nombreuses périodes d'évolution naturelle et de nombreuses générations d'effort humain» (15).

L'avènement et le succès du patrimoine mondial ont permis au concept du paysage culturel de connaître un nouvel élan et de recouvrir des paysages portant des valeurs uniquement symboliques, ainsi que des paysages façonnés par l'activité humaine. La perception d'un territoire en tant que paysage engendre l'identification et la valorisation des valeurs culturelles dont il dispose même si ces valeurs ne sont pas nécessairement universelles ou exceptionnelles.

Les paysages où l'interaction entre la population et son environnement est considérée comme ayant une valeur universelle exceptionnelle sont des paysages culturels du patrimoine mondial.

Leur valeur culturelle se retrouve dans leurs *«patrimoines immatériels»*. Ce dernier concept, patrimoine oral et immatériel de l'humanité reconnu en 1997, sera suivi en 2001 par l'établissement d'une liste des chefs-d'œuvre culturels immatériels qui vient compléter celle du patrimoine matériel avant d'adopter la *«convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel»*.

Selon la convention de 2003, le patrimoine culturel immatériel englobe:

«(...) les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire (...) que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et les groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.» (16).

Tableau 1. Les catégories de paysages culturels du patrimoine Mondial. **Source:** ICOMOS

Les trois catégories de paysages culturels du patrimoine mondial	
CATÉGORIE DE	EXTRAIT DES ORIENTATIONS DEVANT GUIDER
PAYSAGE CULTUREL	LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

i	Le plus facilement identifiable est le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme, ce qui comprend les paysages de jardins et de parcs aménagés pour des raisons esthétiques qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des ensembles et des édifices religieux.
ii	La deuxième catégorie est le paysage essentiellement évolutif. Il résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et a atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel. Ces paysages reflètent ce processus évolutif dans leur forme et leur composition. Ils se subdivisent en deux sous-catégories: Un paysage relique (ou fossile) est un paysage ayant subi un processus évolutif qui s'est arrêté, soit brutalement soit sur une période, à un certain moment dans le passé. Ses caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles. Un paysage vivant est celui qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif se poursuit. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au fil du temps.
iii	La dernière catégorie est le paysage culturel associatif. L'inscription de ce type de paysage sur la Liste du patrimoine mondial se justifie par la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles, qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.

3.2. Le paysage culturel de la Palmeraie de Marrakech

Malgré les différents problèmes dont souffre la palmeraie de Marrakech, celle-ci constitue toujours une richesse biologique et patrimoniale pour la ville. Elle témoigne de son histoire et contribue, comme il l'a toujours fait, à la formation de son identité. Grâce à ce jardin ainsi qu'à d'autres, Marrakech a pu mériter son image de cité-jardin. Son palmier est considéré comme un élément fédérateur capital, ancré dans le patrimoine historique de la ville.

La Palmeraie de Marrakech est un exemple éminent d'oasis du sud marocain. Il constitue un paysage culturel dans lequel les pratiques et les techniques culturelles agraires ont fusionné pour habiter un espace organisé dans le cours du temps en harmonie avec les rythmes climatiques et saisonniers. Les éléments du paysage sont une réalité soigneusement aménagée selon les connaissances et les codes traditionnels. L'oasis de Marrakech est considérée comme la seule palmeraie située au nord des montagnes du Haut Atlas.

Sur le plan historique, cette oasis était la capitale des almoravides qui, en contrôlant le commerce transsaharien ont eu pour première réalisation l'instauration d'un état qui s'étendait du fleuve de Sénégal à l'Andalousie. Les architectures almoravides, dont Marrakech garde les vestiges historiques les plus éminents, se sont diffusées dans tout le Sahara, la péninsule ibérique et l'Italie méridionale.

3.3. Les éléments matériels:

Ils se manifestent dans la Palmeraie elle-même et son écosystème à trois strates, son organisation spatiale et paysagère, son site et sa localisation par rapport à son environnement géographique, son système d'irrigation et son infrastructure (pont de Tensift). Ce sont donc des éléments majeurs et palpables qui façonnent le paysage matériel de la palmeraie. En effet, le palmier et ses jardins forment un écosystème ingénieux qui témoigne de l'habileté et de l'adaptation de l'activité agricole à l'hostilité des conditions du site et qui se traduit dans la technique du jardin étagé. Cette technique permet de cultiver d'une manière intensive, sur un espace réduit, grâce à la superposition de culture en trois

strates: palmiers, arbres fruitiers, culture vivrière et fourragère. Ce mode de culture favorise une diversité des variétés de plantes, arbres et palmiers ainsi qu'une biodiversité importante. Il permet également de répondre aux besoins alimentaires de la population et contribue à l'alimentation du bétail.

Outre cette fonction nourricière, les jardins de la Palmeraie ont toujours abrité à travers leur histoire des activités de villégiature et de repos, permettant aux visiteurs de profiter pleinement de leur cadre exceptionnel et fraîcheur tant recherchés surtout en périodes estivales. C'est un lieu de sociabilité.

Ces jardins n'auraient pu exister sans un système d'irrigation ingénieux que représentent les khetaras, ces galeries souterraines creusées, construits et aménagés sur plusieurs kilomètres afin de drainer et d'augmenter le débit de l'eau en allant le chercher au piedmont du Haut Atlas. Ce système a évolué en fonction des conditions et des caractéristiques locales afin d'assurer un accès à l'eau d'une façon durable et en privilégiant les besoins de la population de la cité de Marrakech. Cette souplesse et cette adaptabilité sont caractéristiques des paysages culturels tels que définis par l'UNESCO (UNESCO, 2013).

3.4. Les éléments immatériels:

Constituée par l'ensemble des pratiques, techniques, savoir-faire et organisations traditionnelles qui ont façonné le fonctionnement et le vécu de la palmeraie de Marrakech. Il s'agit des savoir-faire des paysans indispensables pour la gestion et l'entretien des jardins: manière de cultiver, récolter, effectuer la pollinisation, irriguer...

Il s'agit aussi des savoir-faire liés à la construction et l'entretien des khetaras. Le maintien en vie de la palmeraie ne peut se faire sans ces différents savoir-faire.

En outre, les rites de la Nzaha effectuées dans des espaces verts comme celui de la Palmeraie, le Malhoun et la poésie qui chantent et vantent la beauté de ces paysages sont des éléments qui peuvent être considérés comme des éléments du patrimoine immatériels de ces paysages culturels.

La lecture approfondie du paysage culturel de la Palmeraie de Marrakech nous permet de dégager deux dimensions majeures:

La combinaison de ces deux dimensions confirme le label de paysage culturel de cette Palmeraie. Sa survie et sa sauvegarde sont inhérentes à la cohérence et à la pérennité de ces deux fonctions.

4. Conclusion

Nous avons pu dresser un inventaire, sans prétendre qu'il est exhaustif, où nous avons pu identifier les éléments constitutifs de ce paysage, les pratiques sociales qui lui sont associées, l'organisation et les pratiques traditionnelles qui ont permis son adaptation et qui constituent sa particularité.

Nous avons également mis sous lumières l'aspect historique et les différentes fonctions assurées par cette palmeraie, sans oublier l'équilibre subtile entre ses différents constituants. Loin des prétentions qui attribuent la création de ce site au fait du simple hasard, ces éléments constituent la raison d'exister de la Palmeraie. Sa cohérence à travers des siècles témoigne à la fois de sa richesse, mais aussi de sa fragilité.

C'est de l'équilibre délicat entre ces éléments ainsi que de leur cohérence que relève la persistance matérielle durable de l'oasis de Marrakech, c'est de leur complémentarité que résulte la préservation de ce qui constitue son patrimoine culturel.

En guise de conclusion, les besoins de sauvegarde de la palmeraie devront se baser sur les capacités adaptatives de ce patrimoine tout en préservant son équilibre. Toutefois, cette sauvegarde est aujourd'hui largement conditionnée par l'intrusion et l'installation de l'activité touristique. Loin de discréditer la palmeraie de Marrakech en tant que paysage culturel, ce nouvel aménagement touristique se matérialise à travers l'entretien de ce patrimoine pour une raison autre que celle qui fut à l'origine de sa création.

Notre analyse des constituants du paysage culturel nous a facilité la compréhension de l'interaction entre ces différents éléments matériels et immatériels, permettant d'assurer sa survie et sa perpétuation.

Pour pouvoir envisager le devenir de la Palmeraie, il s'avère indispensable de comprendre ce qui détermine et résulte de sa nouvelle vocation touristique.

Le patrimoine et la patrimonialisation disposent de fortes implications économiques, liées au statut de ressource qu'ils offrent, aux augmentations de revenus et aux créations d'emplois qu'ils entraînent. Ils peuvent être à l'origine d'un cercle vertueux de développement local. En effet, si le patrimoine permet d'accroître les richesses et devenir une ressource du territoire dont il est un élément identitaire, cette ressource permet à son tour de dégager les fonds nécessaires pour investir dans le champ patrimonial. Ce qui représente une source potentielle du développement local.

Par ailleurs, le paysage culturel et naturel de la Palmeraie de Marrakech constitue un patrimoine d'une valeur inestimable. Il dispose de toutes les composantes matérielles et immatérielles susceptibles de lui accorder le statut de ressource d'une importance majeure.

La question qui s'impose maintenant est de savoir comment cette palmeraie est-elle mobilisée pour contribuer à l'attractivité de son territoire? Sous quelles formes participe-t-elle aux dynamismes de développement entrepris au niveau local? Quels impacts génère cette mobilisation sur ce patrimoine et quelles modifications et mutations peuvent en découler?

NOTES

(1) Wilbaux, Q. (2001). La médina de Marrakech, formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc. L'Harmattan, p. 384 et p. 305.

(2) Mocquets, J. (1601-1606). SIHM 1^{ère} série Fr. II, p. 401.

(3) Boujrout, S. (1996). Nouvelles formes d'occupation de l'espace touristique de la ville de Marrakech: l'exploitation de la Palmeraie. In Méditerranée, Tome 84, 3-1996. Tourisme et loisirs. p. 27-32 et p. 30.

(4) Idrissi: grand géographe arabe né à Ceuta vers 1099. Il a consacré sa vie à la description géographique de l'Afrique. Il fut appelé en Sicile par la cour de Roger II, premier roi de Sicile (1130 - 1154). Il termina son grand ouvrage «Description de l'Afrique et de l'Espagne» en 1150, et mourut dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle.

(5) Deverdun, G. In El Faïz M. (2000). *Jardin de Marrakech*. Actes Sud, p. 186 et p. 45.

(6) Al Idrissi (1866). «*La description de l'Afrique et de l'Espagne*» trad. Dozy et de Goeje.

(7) Berriane, M. (1993). Le tourisme des nationaux au Maroc (une nouvelle approche du tourisme dans les pays en développement). In *Annales de Géographie*. t. 102, n°570. p. 131-161 et p. 153-154.

- (8) Tebbaa, O. Les jardins de Maroc. <http://e-taqafa.ma/dossier/les-jardins-du-maroc-oudad-tebbaa>
- (9) Abbou A. et Boileve M. (s/d). *Figuig, La ville oasis du Maroc Oriental*. Edition Cent, p. 58-64.
- (10) Lalonde, I., le concept de «paysage» au Maghreb: mythe ou réalité?
- (11) Sdau de Marrakech.
- (12) El Faïz M. (2000). Jardin de Marrakech, p. 162.
- (13) Mitchel N., Rössler M. et Tricaud P-M. (2011). Paysages culturels du patrimoine mondial, Guide pratique de conservation et de gestion, UNESCO, p. 138 et p. 17.
- (14) *Idem*, p. 17.
- (15) Wagner et Miskell (1999)., d'après une citation de Fowler, p. 56. In Paysages culturels du patrimoine mondial, Guide pratique de conservation et de gestion *op. cit.*, p. 17.
- (16) UNESCO, 2003.

BIBLIOGRAPHIE

- Boujrouf, S. (1996). Nouvelles formes d'occupation de l'espace touristique de la ville de Marrakech: l'exploitation de la Palmeraie. In Méditerranée, Tome 84, 3. Tourisme et loisirs, p. 27-32.
- Boubkraoui, A. (1994). La palmeraie de Marrakech aujourd'hui. Aspects et causes de la dégradation, Actes des deuxièmes journées de l'arbre, Marrakech, Avril.
- Chevrillon, A. (2010). Marrakech dans les palmes, Paris, Edisud.
- Coslado, E. (2008). Itinéraires d'individuation dans la périphérie de Marrakech: mobilités résidentielles et recompositions territoriales d'habitants de classes moyennes. Les Cahiers d'EMAM, n° 16, juillet, p. 37-50.
- Deverdun, G. (1959). Marrakech des origines à 1912, Rabat, Éditions techniques nord-africaines, 2 vol.
- Doutté, E. (1905). Merrâkech, Paris, Comité du Maroc.
- Dugas, G. (1996). Maroc, Les villes impériales, Paris, Omnibus.
- El Faïz, M. (1996). Les Jardins historiques de Marrakech: mémoire écologique d'une ville impériale, Florence, Edifir.
- El Faïz, M. (2002). Les Jardins de Marrakech, Arles, Actes sud, 2000. El Faïz, M., Marrakech: patrimoine en péril, Arles, Actes sud/Eddif.
- El Houmaizi, M.A., Oihabi, A. et Saaidi, M. (1998). La palmeraie de Marrakech: ses contraintes et ses atouts. Sécheresse, vol. 9, n° 2, p. 163-166.
- Fairchild Ruggles, D. (2008). Islamic Gardens and Landscapes, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

Forestier, J. C. N. (1997). Rapport des réserves à constituer au dedans et aux abords des villes capitales du Maroc. Grandes Villes et Systèmes de parcs (1913), présenté par Leclerc, B. et Tarrago, S., Paris, Norma/IFA.

Forestier, J. C. N. (1997). Grandes Villes et Systèmes de parcs, présenté par Leclerc, B. et Tarrago, S., Paris, Norma/IFA.

Janty, Gwenaëlle (2014). Les enjeux de la préservation et du développement d'un paysage culturel. Le cas de la palmeraie de l'oasis de Figuig (Maroc). Sciences de l'Homme et Société. Université Paris Diderot.

Kadiri, Jalila (2018). Marrakech, paysage culturel In Workshop Marrakech: La palmeraie en paysages [En Ligne]. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2005 (généré le 03 décembre. ISBN: 9791036513534. DOI: [10.4000/books.pum.15323](https://doi.org/10.4000/books.pum.15323).

L'africain, J.-L. (Al Hassan al-Wazzan) (1956). Description de l'Afrique, traduit de l'italien par Epaulard, A., Paris, Adrien Maisonneuve.

Mohaine, A. (2017). La Géographie et l'Aménagement au Maroc. Regards croisés, Casablanca, Afrique Orient.

Mouline, S. (1987). Architecture métissée et patrimoine. Old cultures in new worlds, 8th ICOMOS General Assembly and International Symposium, Washington, Icomos, p. 715-722.

Poullaouec-Gonidec, Philippe (dir.) (2018). Workshop Marrakech: La palmeraie en paysages. Nouvelle édition [En Ligne]. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2005 (généré le 03 décembre). ISBN: 9791036513534. DOI: [10.4000/books.pum.15310](https://doi.org/10.4000/books.pum.15310).

Taïbi, A. N. et El Hannani, M. (2015). «Marrakech, la ville-oasis?», dans «8^e Maghreb créateurs», Angers, Kalima Association culturelle Franco-Arabe, 7 avril.

Tharaud, J. et Tharaud, J. (2012). Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas (1920). Casablanca, Dar el Aman.

Wilbaux, Q. (2001). La Médina de Marrakech. Formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc. Paris, L'Harmattan, 381 p.

DOCUMENTS ÉLÉTRONIQUES

Bennani, M. (2012). Le rôle fondateur du paysage dans la création des villes coloniales marocaines: Rabat et Marrakech, deux exemples de villes-jardins. *Projets de paysage*. n° 7, janvier. Disponible sur [www :<URL:](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_role_fondateur_du_paysage_dans_la_creation_des_villes_coloniales_marocaines)

http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_role_fondateur_du_paysage_dans_la_creation_des_villes_coloniales_marocaines>.

Boujrouf, S. (2005). Tourisme et aménagement du territoire au Maroc: quels agencements?. *Téoros*. 24-1. Disponible sur [www:<URL: http://teoros.revues.org/1490](http://teoros.revues.org/1490)>.

Pordany-Horvath, C. (2004). La genèse des jardins en islam et les jardins historiques de Marrakech. *Workshop de la CUPEUM Marrakech 2004 «La Palmeraie de Marrakech - un paysage périurbain», chaire Unesco paysage et environnement, 2004*. Disponible sur [www:<URL: www.http://unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)